

L'hon. M. Jamieson: Monsieur le président, je ferai tout mon possible. Mais je suis convaincu que le député se butera aux pressions énormes qu'exerceront ses propres collègues, le député de Dartmouth-Halifax-Est, celui d'Halifax et d'autres.

M. Bell: Que dites-vous du *New Liskeard*?

L'hon. M. Jamieson: J'ai des renseignements sur la situation à la cale sèche de Saint-Jean. Je me ferai un plaisir de les transmettre à mon honorable ami n'importe quand.

(Le crédit est adopté.)

(Les crédits suivants sont adoptés:)

Approvisionnement—

5. Administration centrale et a) soin, entretien et garde d'usines, bâtiments, machines-outils et outillage de production de réserve servant à la défense; b) subventions aux municipalités en remplacement d'impôts sur des usines servant à la défense, appartenant à la Couronne et exploitées par des entreprises privées et c) réparation de matériel de bureau pour tous les ministères du gouvernement, \$24,359,490.

10. Sous réserve de l'approbation du Conseil du Trésor, versements pour aide en capitaux à la construction, à l'acquisition, à l'extension ou à l'amélioration de biens d'équipement ou d'ouvrages par des entreprises privées exécutant des contrats pour la défense, par des usines de la Couronne exploitées à bail ou sous tout autre régime de gestion, ou par des sociétés de la Couronne relevant du ministre de la Production de défense, \$200,000.

Services—

15. Administration, y compris l'exécution des lois sur la pension et la retraite et les dépenses recouvrables faites pour le compte du Régime de pensions du Canada et du Conseil des ports nationaux, \$34,375,900.

Impressions et papeterie publiques—

20. Administration, publication, vente et diffusion des publications et documents officiels dans les ministères et le public, et achat de publications et d'imprimés connexes destinés à la vente, selon l'autorisation du Conseil du Trésor, \$4,252,200.

B—Canadian Arsenals Limited—

30. Administration et exploitation, \$1.

35. Construction, améliorations et matériel, \$340,200.

M. Bell: Monsieur le président, je signale qu'il est six heures. Nous avons eu une bonne journée de travail. Peut-être devrions-nous reprendre notre souffle pendant l'heure du souper.

M. le vice-président: Nous avons terminé l'étude des crédits du ministère de l'approvisionnement et des services, excepté pour le poste 40 qu'on a déferé au comité permanent des finances, du commerce et des questions économiques le 16 septembre 1968.

Rapport est fait des résolutions adoptées aujourd'hui en comité des subsides qui sont adoptées.

[M. McGrath.]

[Français]

MOTION D'AJOURNEMENT ET DÉBAT

SUJET DES QUESTIONS DEVANT ÊTRE DÉBATTUES

M. l'Orateur suppléant (M. Béchard): Il est de mon devoir, en conformité de l'article 39-A du Règlement, d'informer la Chambre que les questions suivantes seront débattues lors de l'ajournement ce soir: l'honorable député de Vancouver-Kingsway (M^{me} MacInnis)—La consommation—Edmonton—le poids des tablettes de crème glacée; l'honorable député de Broadview (M. Gilbert)—Les aéroports—Toronto—la mise en contestation de l'agrandissement des installations; l'honorable député de Winnipeg-Nord-Centre (M. Knowles)—Plan médical du gouvernement fédéral en 1972.

[Traduction]

Comme il est six heures, la Chambre passe maintenant aux mesures d'initiative parlementaire inscrites au *Feuilleton* d'aujourd'hui, savoir les avis de motion.

• (6.00 p.m.)

LA COMMISSION DES MONUMENTS ET SITES HISTORIQUES

LE TRANSFERT DE L'AUTORITÉ AU SECRÉTAIRE D'ÉTAT—L'AUGMENTATION DES RESPONSABILITÉS

A l'appel de l'ordre du jour.

Avis de motions émanant des députés—M. Roberts—La Chambre est d'avis que le gouvernement devrait étudier l'opportunité de céder l'autorité de la Commission des monuments et sites historiques au secrétaire d'État et de confier à cette Commission, au lieu de la seule responsabilité des édifices et monuments à caractère uniquement historique, celle d'assurer une aide générale pour la conservation des villes, villages et jalons d'intérêt artistique, culturel ou historique.

M. Yves Forest (secrétaire parlementaire du président du Conseil privé): Monsieur l'Orateur, le député d'York-Simcoe (M. Roberts) a déposé cet avis de motion. Ses fonctions l'ont obligé à s'absenter, mais il est censé revenir bientôt. La Chambre consent-elle à réserver cette motion pour qu'elle garde son rang au *Feuilleton*? J'ai appris que le député reprendra le sujet dès qu'il en aura l'occasion.

M. l'Orateur suppléant (M. Béchard): La Chambre est-elle unanime?

Des voix: Oui.